

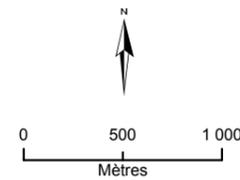
VUE AÉRIENNE



Sources : ETD, BD_Ortho IGN, 2018.



- Zone potentielle d'implantation (ZPI)
- Périmètre immédiat (Aire de 1km autour du site)



Carte 20. Vue aérienne

Le site étudié est localisé à l'**interface entre deux unités paysagère de vallée** : la Vallée de la Noye et de la Vallée de la Selle dont on retrouve les caractéristiques dans le périmètre rapproché.

Le site étudié a la particularité de se placer dans un contexte en **deux niveaux** : l'est de la ZPI qui longe l'autoroute est plus élevée alors qu'à l'ouest on observe un dénivelé en direction de la vallée de la Selle.

La «Carte 20. Vue aérienne» montre l'occupation du sol sur le site étudié : les **parcelles de grandes cultures** dominent.

Quelques bois et bosquets ponctuent le territoire en périphérie du site (Fig. 71).

Les **flancs de vallée** sont majoritairement constitués de **parcelles agricoles** et de quelques **bois de faible envergure**.

Le site est **bordé à l'ouest par l'A16** et traversé d'est en ouest par la **D920**. Une **ligne haute-tension** sillonne également le plateau selon une logique nord-sud.



Fig. 70 Vue de l'ensemble du site depuis le sud du Bosquel.

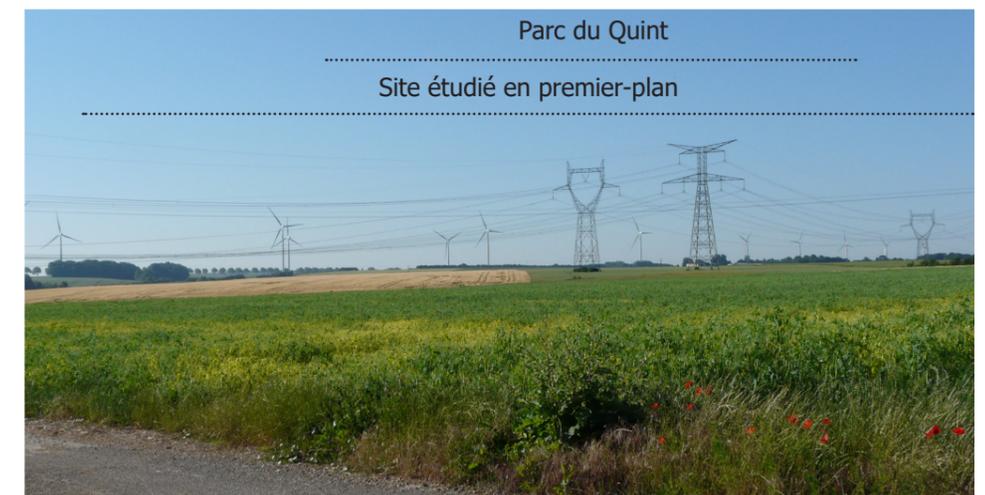


Fig. 71 Ligne haute-tension dans la partie est du site - Vue depuis l'est du Bosquel



Fig. 72 Parc éolien de Bonneuil, au nord du bourg. Vue depuis le nord au niveau de la D1001

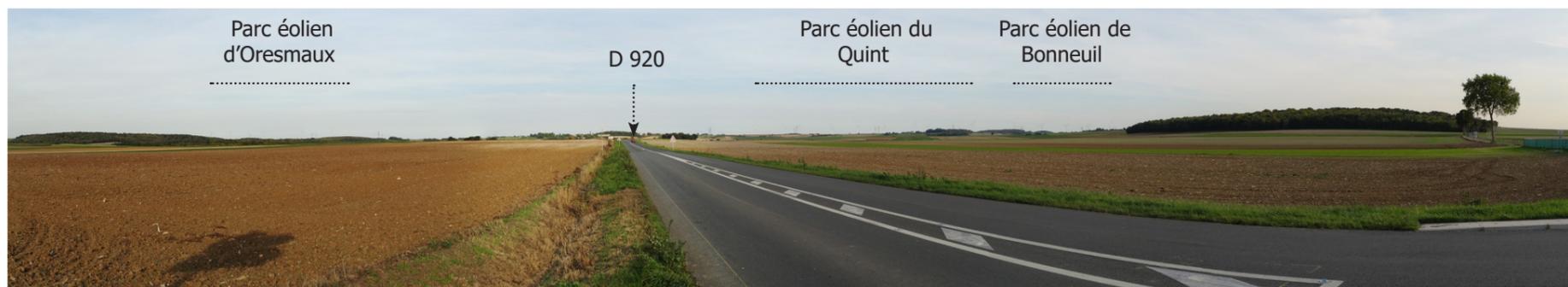


Fig. 73 Vue sur l'ensemble site depuis le croisement entre la D920 et la D210. - Site en perception immédiate.



Fig. 74 Vue vers l'est depuis la sortie ouest de Belleuse. Vue depuis la limite est du plateau des Evoissons sur la vallée de la Selle. Les parcs éoliens d'Oresmaux et Bonneuil en arrière-plan soulignent l'axe de la vallée. (Vue lointaine permettant de voir l'organisation des parcs éoliens)



Fig. 75 Vue vers le site depuis le pont de la D109 sur l'autoroute A16.



Fig. 76 Ligne à haute-tension et site (vue vers le sud depuis le nord du site)

Parcs éoliens

6 parcs éoliens sont compris dans le **périmètre rapproché** :

- Parc éolien du **Quint** (Flers-sur-Noye, Lawarde-Mauger-l'Hortoy et Fransures): 9 éoliennes construites ; à environ **1 km au sud-est du site**, dans le **prolongement du parc éolien de Bonneuil-les-Eaux**. 3 éoliennes dans le périmètre immédiat, les autres dans le périmètre rapproché.
- Parc éolien de **Bonneuil-les-Eaux** : 5 éoliennes construites ; **2,4 km environ au sud-est du site**.
- Parc éolien d'**Oresmaux** : 6 éoliennes construites ; **2,6 km environ au nord du site**.
- **Parc éolien d'Oresmaux et d'Essertaux** : 6 éoliennes accordées; **2 km environ au nord du site**.
- Parc éolien de **Monsures** : 7 éoliennes accordées ; **4,4km environ au sud-ouest du site**.

Des **intervisibilités entre le site étudié et ces parcs** s'organisent. Depuis certains points de vue, plusieurs parcs sont visibles. Les photographies illustrent ces perceptions. A noter que les parcs accordés et en instruction seront simulés sur les photomontages dans la partie III. relatives aux impacts du projet.

Infrastructures

Le **site est bordé par une infrastructure majeure orientée nord-sud** : l'autoroute **A16 à l'est**, perceptible essentiellement par son cordon boisé. La D210 borde l'ouest du site.

La **D920**, départementale reliant Poix-de-Picardie à Ailly-sur-Noye traverse le périmètre rapproché selon une logique est-ouest alors que la **D1001**, départementale reliant Amiens à Beauvais, traverse la partie est du périmètre rapproché à **1km environ** du site éolien parallèlement à l'A16.

La **D210** Croissy-sur-selle / Tilloy-lès-Conty / Nampty délimite l'ouest de la ZPI.

La **D8** et la **D38** structurent le fond de la vallée de la Selle et l'ouest du périmètre rapproché.

Des **vues rapprochées** s'organisent depuis ces axes routiers très fréquentés. Elles comprennent systématiquement **un ou plusieurs autres parcs éoliens**.

A 1,5 km au sud du site éolien, la D109, orientée est-ouest, relie Monsures à Lawarde-Mauger-l'Hortoy. Il s'agit d'une petite départementale qui traverse le périmètre en empruntant successivement les vallées et le plateau. Peu fréquentée, elle offre des vues immédiates du site étudié.

Enfin, plusieurs petites routes communales traversent et bordent le site : route entre Le Bosquel et Fransures, route entre le Bosquel et Rogy.



Fig. 77 Vue de la vallée de la Vallée de la Selle entre Wailly et Tilloy-lès-Conty depuis la D38 à l'ouest de Wailly

Les Atlas des Paysages de la Somme et de l'Oise inventorient des routes et points de vue permettant d'appréhender les ensembles paysagers du territoire (Cf. Carte 17 «Données des Atlas de Paysages» page 32 et carte page 57). Les données des atlas des paysages ont été traitées dans chacune des unités paysagères correspondantes.

Le **site étudié** est **en dehors de tous ces lieux**. Les sites référencés dans le périmètre rapproché sont les suivants :

- **Paysage emblématique de la vallée de la Selle entre Wailly et Tilloy-lès-Conty** (Fig. 77). Ce paysage est présenté au paragraphe ««La vallée de la Selle», page 37. Cet ensemble borde site incluant les bourgs de Wailly et Tilloy-lès-Conty et Neuville-lès-Loeuilly présentés ci-après.

- **Sites d'intérêt ponctuel du Bosquel, de Rogy et de Luzière** : situés respectivement dans le périmètre immédiat, à 1.5 km environ et à 2.5 km du projet. Il s'agit de bourgs sur le plateau pour le Bosquel et Rogy et d'un bourg de vallée pour Luzières, des vues sont possibles vers le site étudié (Fig. 78).

- Les **points de vue depuis la D920** vers Conty et Ailly-sur-Noye et les **points de vue depuis l'est d'Oresmaux** ne sont pas tournés vers le site étudié.

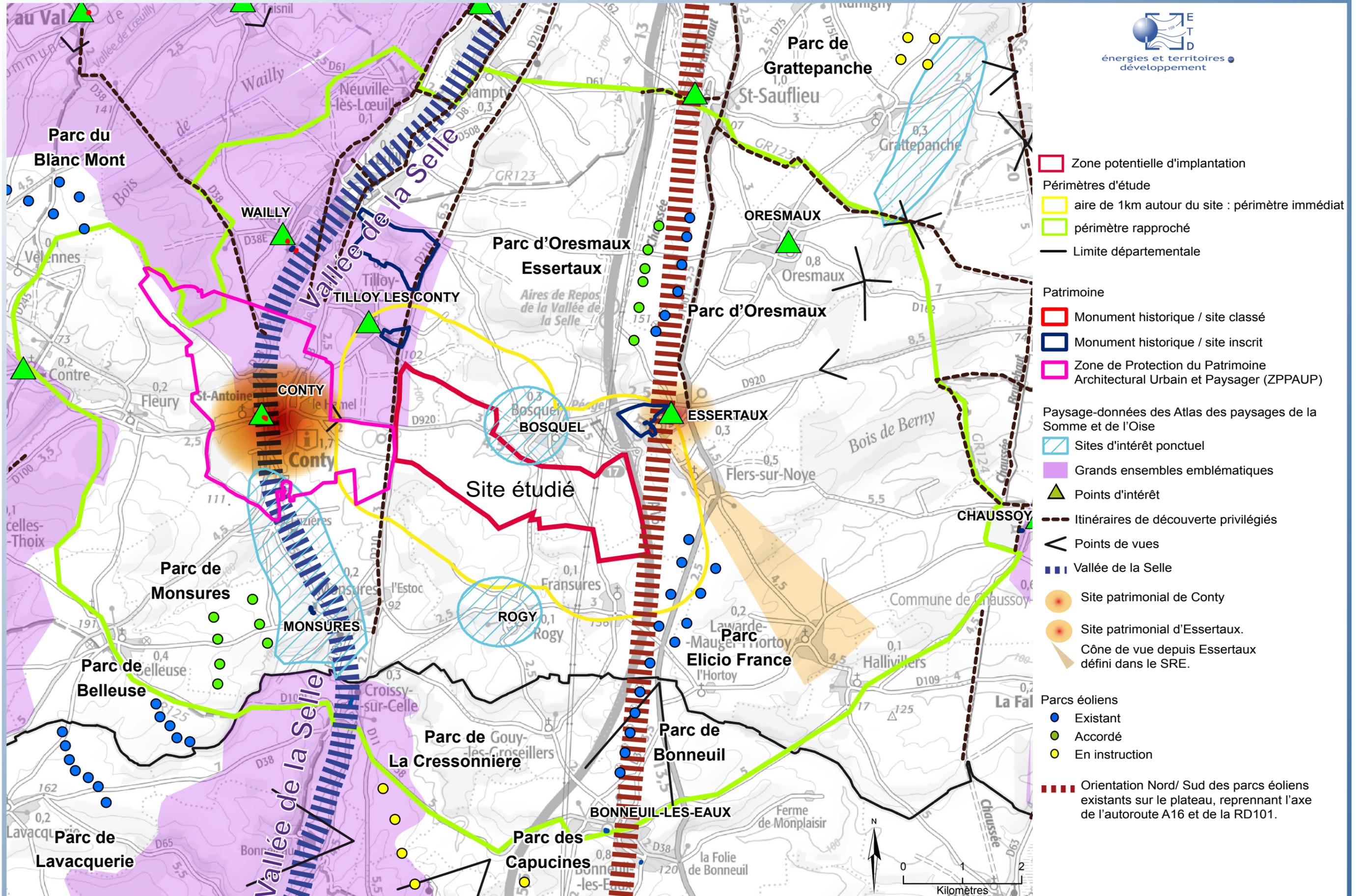


Fig. 78 Vue vers l'est depuis le sud du bourg du Sauchoy, site d'intérêt ponctuel

Le site est localisé sur les communes du **Bosquel** et **Tilloy-lès-Conty**. Dans le périmètre immédiat sont aussi compris les bourgs **d'Essertaux, Flers-sur-Noye et Fransures**.

Les vues depuis chacun de ces bourgs sont analysées en détail dans les pages suivantes. Les cartes pages suivantes localisent les photographies et les coupes dans les périmètres rapproché et immédiat.

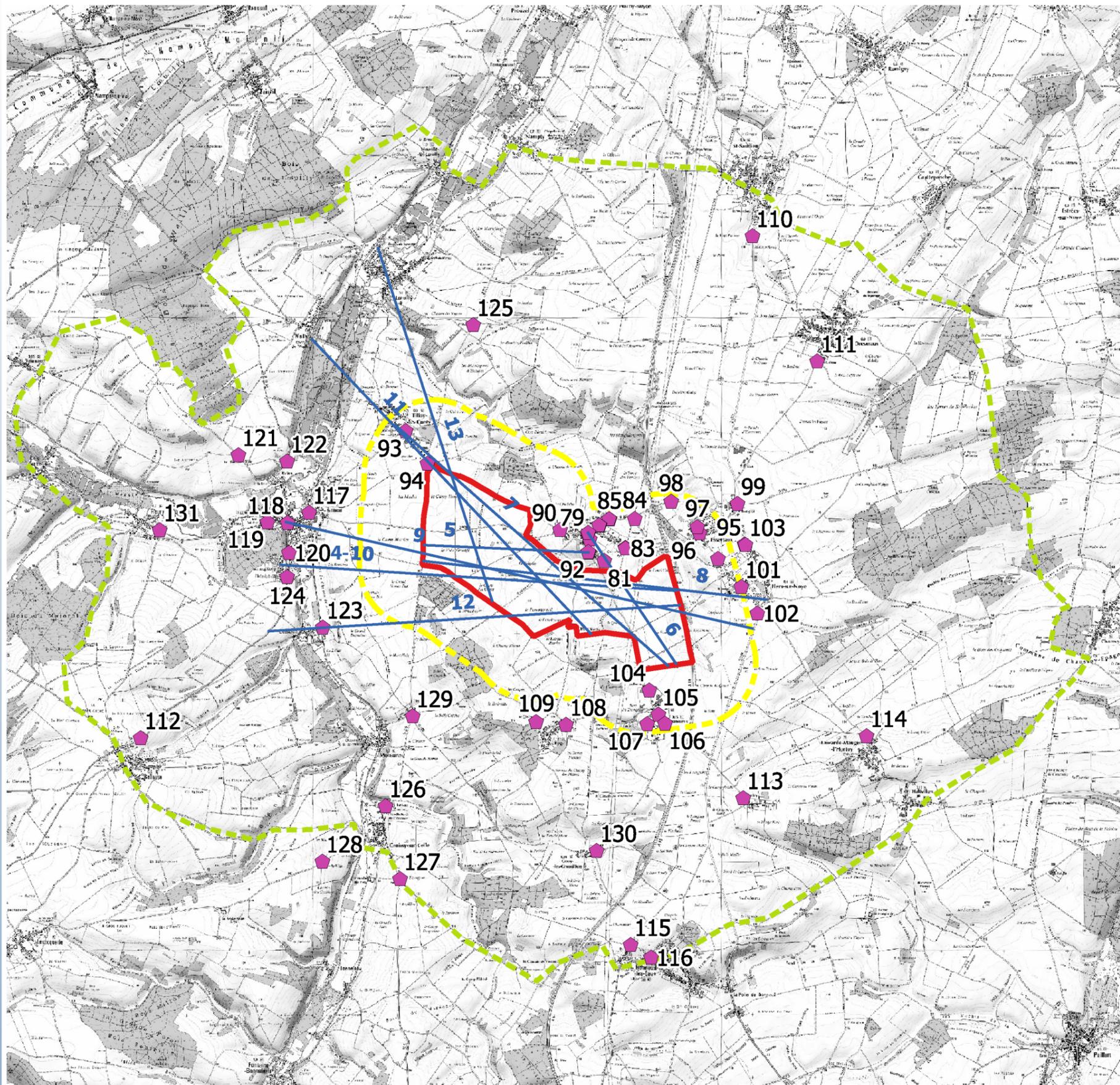
CONTEXTE PAYSAGER DANS LE PÉRIMÈTRE RAPPROCHÉ



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètres d'étude**
- aire de 1km autour du site : périmètre immédiat
- périmètre rapproché
- Limite départementale
- Patrimoine**
- Monument historique / site classé
- Monument historique / site inscrit
- Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)
- Paysage-données des Atlas des paysages de la Somme et de l'Oise**
- Sites d'intérêt ponctuel
- Grands ensembles emblématiques
- ▲ Points d'intérêt
- Itinéraires de découverte privilégiés
- < Points de vues
- Vallée de la Selle
- Site patrimonial de Conty
- Site patrimonial d'Essertaux.
- Cône de vue depuis Essertaux défini dans le SRE.
- Parcs éoliens**
- Existant
- Accordé
- En instruction
- Orientation Nord/ Sud des parcs éoliens existants sur le plateau, reprenant l'axe de l'autoroute A16 et de la RD101.

Sources : ETD, Atlas des patrimoines, Atlas des paysages 80 et 60, DREAL, Scan100 ©IGN, 2020.

Carte 21. Contexte paysager dans le périmètre rapproché



 Zone potentielle d'implantation (ZPI)

Périmètres d'étude

 Périmètre immédiat (Aire de 1 km autour du site)

 Périmètre rapproché

 Périmètre intermédiaire

 Périmètre éloigné

 Localisation et numéro des coupes

 Localisation et numéro des photographies





Fig. 79 Centre du bourg du Bosquel - vue vers l'ouest - Site dans l'axe de la rue à environ 800m (RD 920)



Fig. 80 Vue depuis la place du Bosquel.
Vue vers le sud - Site éolien en arrière plan à moins d'1km



Fig. 81 Vue depuis les maisons neuves en bordure sud du Bosquel
Vue ouverte vers le sud sur l'ensemble du site étudié

Le bourg du Bosquel s'étend **au nord du site**. C'est le bourg de plateau **le plus proche** du site (distance inférieure à 1 km).

Typologie du bourg

Le village est situé sur un petit **promontoire entre les vallées de la Noye et de la Selle**. Il s'agit d'un village-rue qui se place sur la D920 et est desservi par l'A16.

Le bourg du Bosquel est un exemple architectural de la Reconstruction (église, marie-école, ...), en effet 95% du village a été détruit suite à la Seconde Guerre Mondiale. Il est pour cette raison identifié en tant que «site d'intérêt ponctuel» dans l'atlas des paysages de la Somme. L'activité économique du bourg est essentiellement agricole.

Les lotissements les plus récents sont situés à proximité directe du site dans le sud et l'est du bourg (cf. Fig 91).

Vues du site éolien

Cf. Coupes 5 et 6

Il s'agit d'un bourg très aéré. Les ouvertures visuelles entre le bâti permettent donc des vues sur le plateau et le site éolien qui s'étend au sud-est, au sud et à l'ouest du bourg.

- Vues majoritairement ouvertes depuis l'entrée est du bourg (cf. Fig. 82, 83 et 85)
- Vues possibles depuis l'église et le centre-bourg entre les habitations (cf. Fig. 79, 80 et 89)
- Vues ponctuelles depuis l'axe principal du bourg, site entre les habitations (D920) (cf. Fig. 85 à 88)
- Vues très proches du site depuis le lotissement sur le plateau au sud du bourg (cf. Fig. 81, 91 et 92)
- Vues possibles depuis le cimetière à l'ouest du bourg (cf. Fig.90)
- Vues ouvertes depuis l'est du bourg, notamment sur la partie est du site d'étude
- Vues ouvertes sur le plateau à l'ouest du bourg depuis la RD920.

Sensibilité du bourg du Bosquel

La proximité et l'emprise du site étudié induisent sa perception dans les vues vers l'ouest, le sud et l'est depuis le bourg du Bosquel, à des distances inférieures à 1 km.

La partie est du site étudié est localisée à une altitude comparable à celle du bourg (environ 140 à 150 m d'altitude) et s'inscrit entre la ligne à haute-tension et l'autoroute A16. La partie sud-ouest du site étudié est quant à elle localisée en contrebas du bourg (altitude de 90 à 110m, soit 40 à 60m de dénivellé).

La **proximité, l'emprise visuelle est/ouest du site** ainsi que les **ondulations de la topographie** induisent une **sensibilité très forte** pour le bourg du Bosquel.

La **recommandation** est de **porter attention** à la répartition des éoliennes sur le site étudié **lors de la définition du projet**.

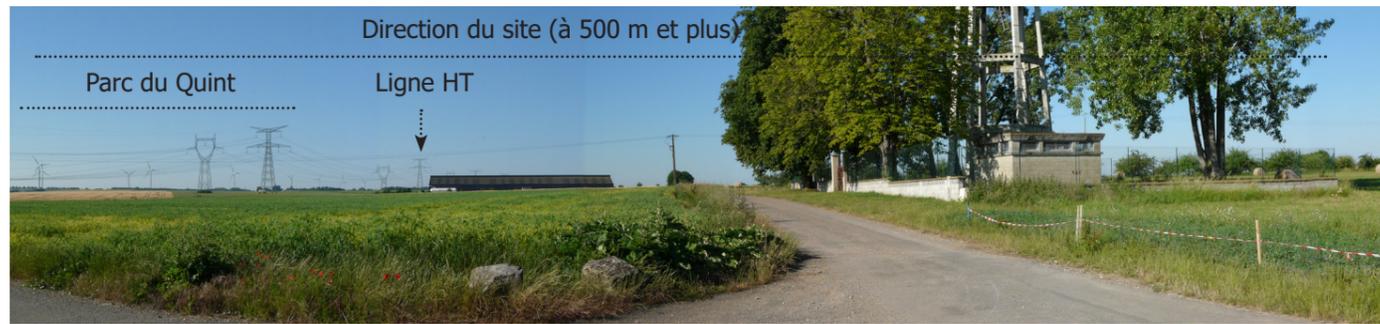


Fig. 82 Vue vers le sud depuis la sortie est du Bosquel à proximité des habitations (à proximité du château d'eau). Perception proche du site à 500 m et plus.



Fig. 83 Vue vers l'ouest depuis la sortie est du Bosquel à proximité des habitations (à proximité du château d'eau). Perception proche du site en arrière plan du bâti à 500 m et plus.

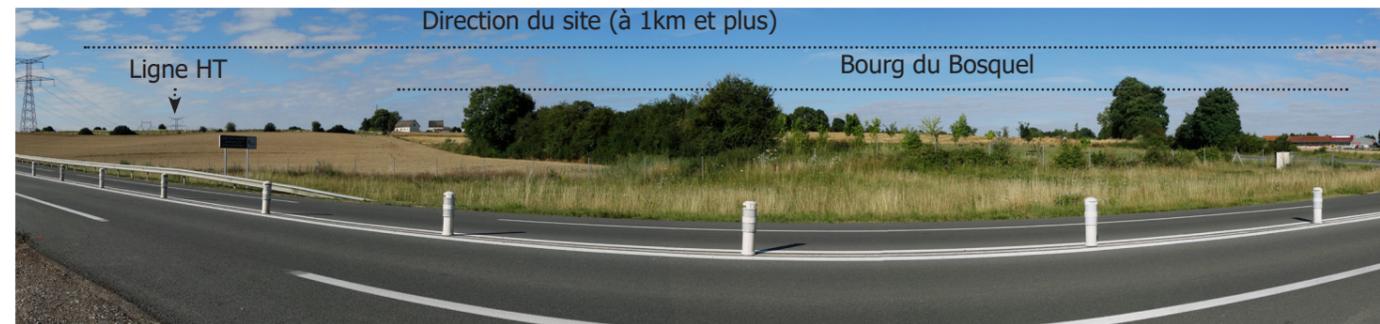


Fig. 84 Vue vers le sud depuis la sortie de l'A16 au nord-est du Bosquel
Site éolien de part et d'autre de la ligne à haute-tension, sur le côté et en arrière-plan du bourg



Fig. 85 Vue depuis la D920 à l'entrée nord-est du Bosquel.
Vue vers le sud - Site éolien arrière-plan de la ligne haute-tension et du bourg à moins d'1km



Fig. 86 Vue depuis la D920 à l'entrée nord-est du Bosquel.
Vue vers l'ouest - Site éolien site en arrière-plan du bourg, à environ 1,5 km



Fig. 87 Vue depuis la D920 au nord du Bosquel.
Vue vers le sud - Site éolien en arrière plan à moins d'1km



Fig. 88 Vue depuis la D920 au nord du Bosquel.
Vue vers l'ouest - Site éolien en arrière plan à moins d'1km



Fig. 89 Vue depuis le centre bourg du Bosquel.
Vue vers l'ouest - Site éolien à 1km



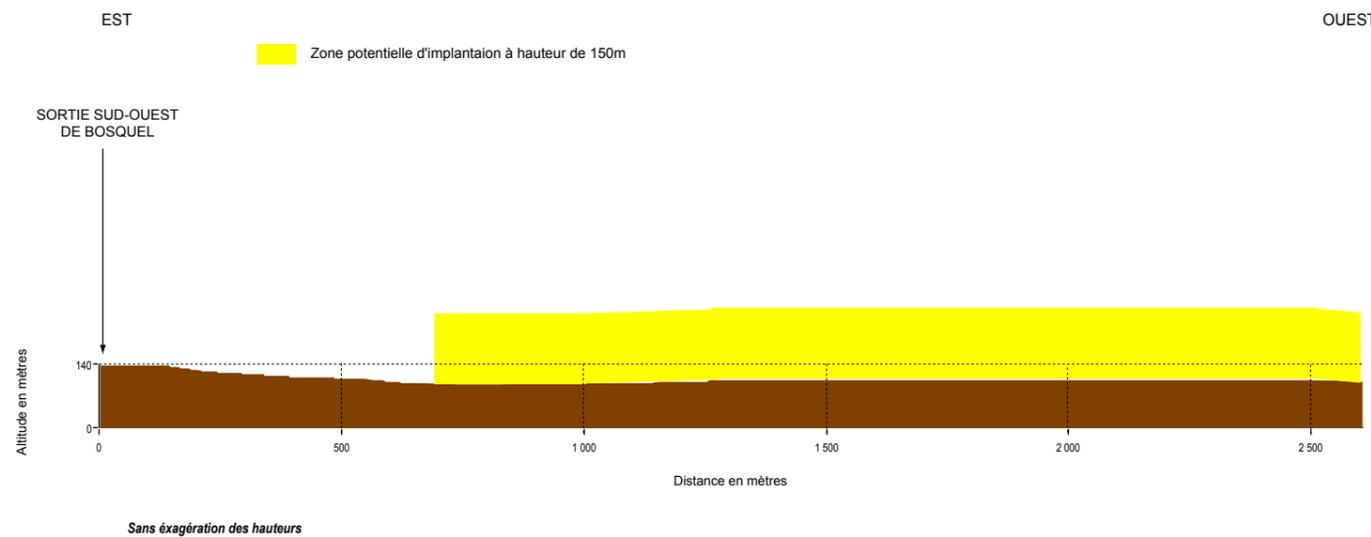
Fig. 90 Vue depuis le cimetière à l'ouest du Bosquel
Vue fermée vers le sud



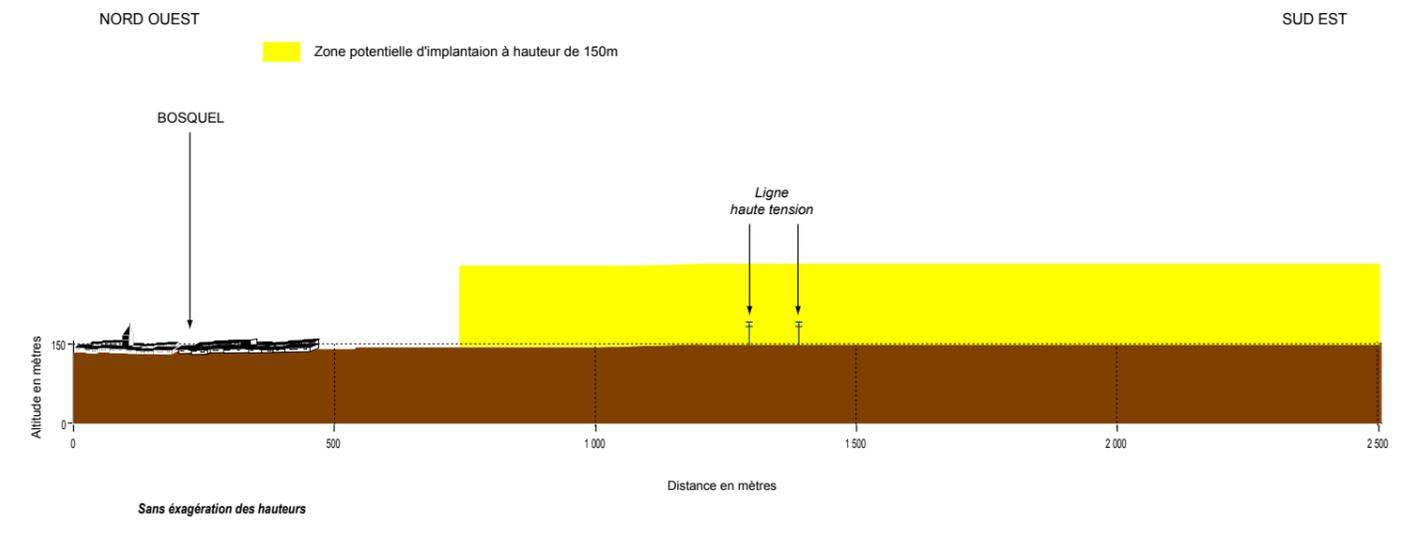
Fig. 91 Vue depuis le lotissement neuf sur le plateau au sud du bourg
Vue vers le sud - Site éolien à moins d'1km



Fig. 92 Vue depuis le lotissement neuf sur le plateau au sud du bourg
Vue vers l'ouest - Site éolien à moins d'1km

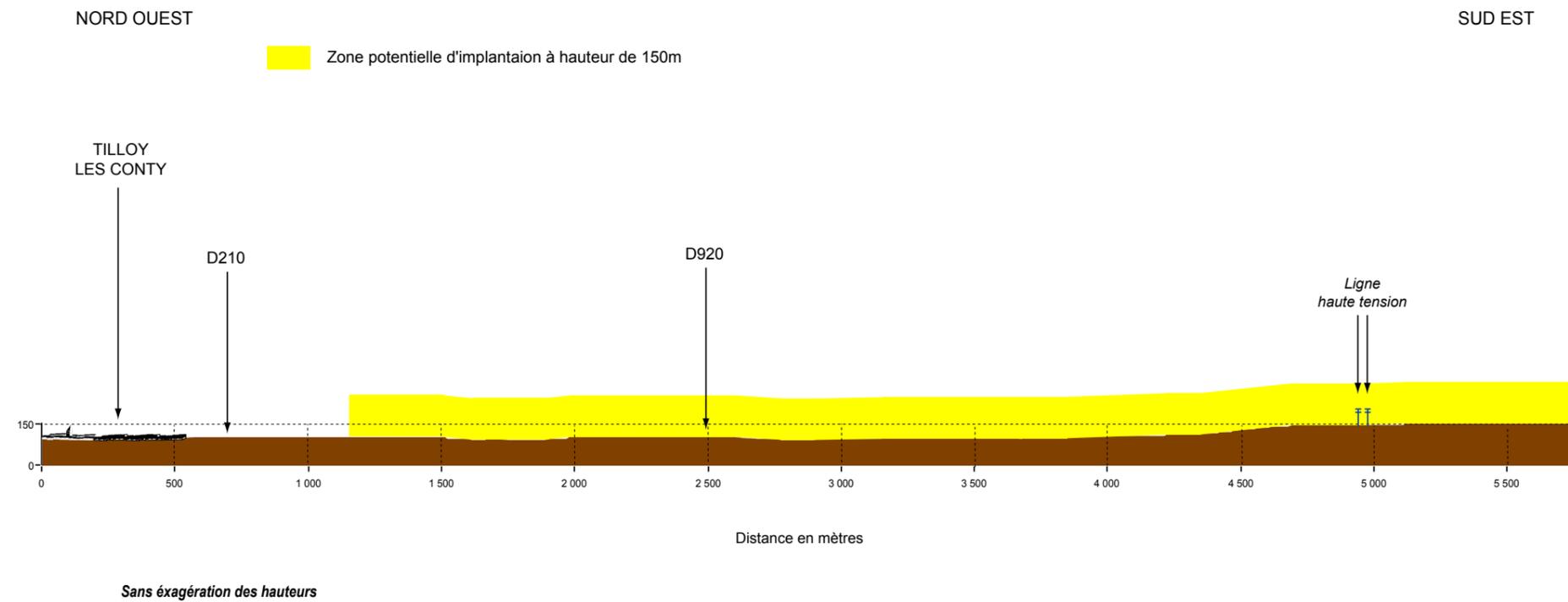


Coupe 5. Vues depuis Le Bosquel : illustrations des vues en contre-plongée sur la partie sud et ouest du site



Coupe 6. Vues depuis le Bosquel : Illustrations des vues sur la partie est du site sur le plateau

Vues depuis le plateau - Tilloy-lès-Conty



Coupe 7. Vue proche de la partie ouest du site depuis le haut du bourg de Tilloy lès Conty sur le plateau
Vues ouvertes sur le site depuis les hauteurs du bourg au sud

Le bourg de **Tilloy-lès-Conty** s'étend au **nord-ouest** du site. C'est le bourg de vallée le plus proche du site (distance inférieure à **1 km**). La commune comprend la partie ouest du site.

Typologie du bourg

Le bourg s'étend sur le plateau (partie haute du bourg, à l'est et au sud), et sur le versant descendant dans la vallée de la Selle (partie basse du bourg, à l'ouest).

Il s'agit d'un **village-rue traversé par la RD 8E** qui **descend progressivement vers la Selle**. D'après l'Atlas des Paysages, l'église Notre Dame datant du XVIII^{ème} présente des enjeux particuliers. Enfin, le **château de Tilloy-lès-Conty est inscrit monument historique** mais en cours de reconstruction suite à un incendie en 2013. Les enjeux visuels depuis ce château sont abordés dans la partie relative au patrimoine.

Vues du site éolien Cf. Coupe 7

Il s'agit d'un bourg aéré cependant la topographie particulière du bourg limite assez vite les enjeux dans la vallée. Le site éolien est donc visible depuis la partie est du bourg sur le plateau. Les ouvertures visuelles entre le bâti permettent des vues sur le site éolien qui s'étend au sud-est.

- Vues ouvertes depuis la partie haute à l'est et au sud du bourg sur le plateau.
- Vues fermées depuis le château de Tilloy-lès-Conty.
- Vues ouvertes depuis la sortie est du bourg en bordure du site sur la RD 210 (identifiée dans l'Atlas des Paysages de la Somme) et sur la RD 8 (Fig. 94).



Fig. 93 Vue ouverte depuis le centre-bourg de Tilloy-lès-Conty, lecture du site étudié en arrière-plan du bâti, en particulier la partie ouest du site qui est la plus proche du bourg



Fig. 94 Vue ouverte depuis l'entrée est de Tilloy-lès-Conty en bordure de site au croisement entre la RD8E et la RD210 (identifiée dans l'Atlas des Paysages de la Somme)

Sensibilité du bourg de Tilloy-lès-Conty

Du fait de sa **proximité** au site étudié et de sa position sur le rebord du plateau, la sensibilité du bourg est estimée **localement forte**, notamment **depuis la partie haute du bourg** (est du bourg).

Les enjeux visuels décroissent assez vite lors de la descente vers la vallée (ouest du bourg dans la vallée).

La **recommandation** est de **porter attention** à la répartition des éoliennes sur le site étudié **lors de la définition du projet**.

Vues depuis le plateau - Essertaux

Le bourg d'Essertaux se situe à environ 1 km à l'est du site.

Typologie du bourg

Le village est un **village-rue situé sur le plateau** et aisément accessible par la RD 1001, la RD 920 et la sortie 17 de l'autoroute A16. Le nord du bourg d'Essertaux est délimité par un boisement (Fig 98).

Le village a essentiellement une activité agricole, mais on note également la présence des Constructions Métalliques Bosquelloises.

Le bourg est également signalé dans l'Atlas des paysages de la Somme et le Schéma Régional Eolien de Picardie pour son château (monument historique). Les vues depuis la place du château sont précisées dans la partie relative au patrimoine.

Vues du site éolien

Le bourg est aéré ce qui permet des ouvertures visuelles entre le bâti dont en direction du site étudié. Le site éolien est donc potentiellement visible depuis une grande partie de la commune :

- Dans le centre bourg, des vues du site en arrière-plan du bâti et de la végétation arborée du bourg sont possibles, en particulier sur la partie est du site qui est la plus proche du bourg (environ 1 km)(Fig 96).

Il est précisé que le site étudié n'est pas dans l'axe de la perspective de l'allée du château.

- Le bâti et les arbres conditionnent les vues en direction du site, notamment sa partie sud et ouest plus éloignée du bourg. C'est aussi le cas depuis le nord du bourg depuis son accès principal sur la RD920 (Fig n° 99).

- Des vues dégagées sur le plateau avec le site étudié s'observent depuis le sud du bourg (Fig n° 97).



Fig. 95 Bourg d'Essertaux dans le paysage du plateau. Vue depuis la sortie nord de Flers-sur-Noye

Sensibilité du bourg d'Essertaux

Du fait de sa **proximité au site** étudié (1km), la reconnaissance de son château, et de sa **localisation sur le plateau** avec le parc d'Oresmaux au nord, le parc du Quint au sud et le site étudié au sud-ouest (**répartition des parcs éoliens autour du bourg**), la **sensibilité** de ce bourg est définie **forte**.

La **recommandation** est de **porter attention** à la répartition des éoliennes sur le site étudié **lors de la définition du projet**.



Fig. 96 Vue ouverte depuis le centre-bourg d'Essertaux lecture directe du projet éolien en cas d'implantation sur la partie est du site



Fig. 97 Vue ouverte depuis le parvis de l'église d'Essertaux

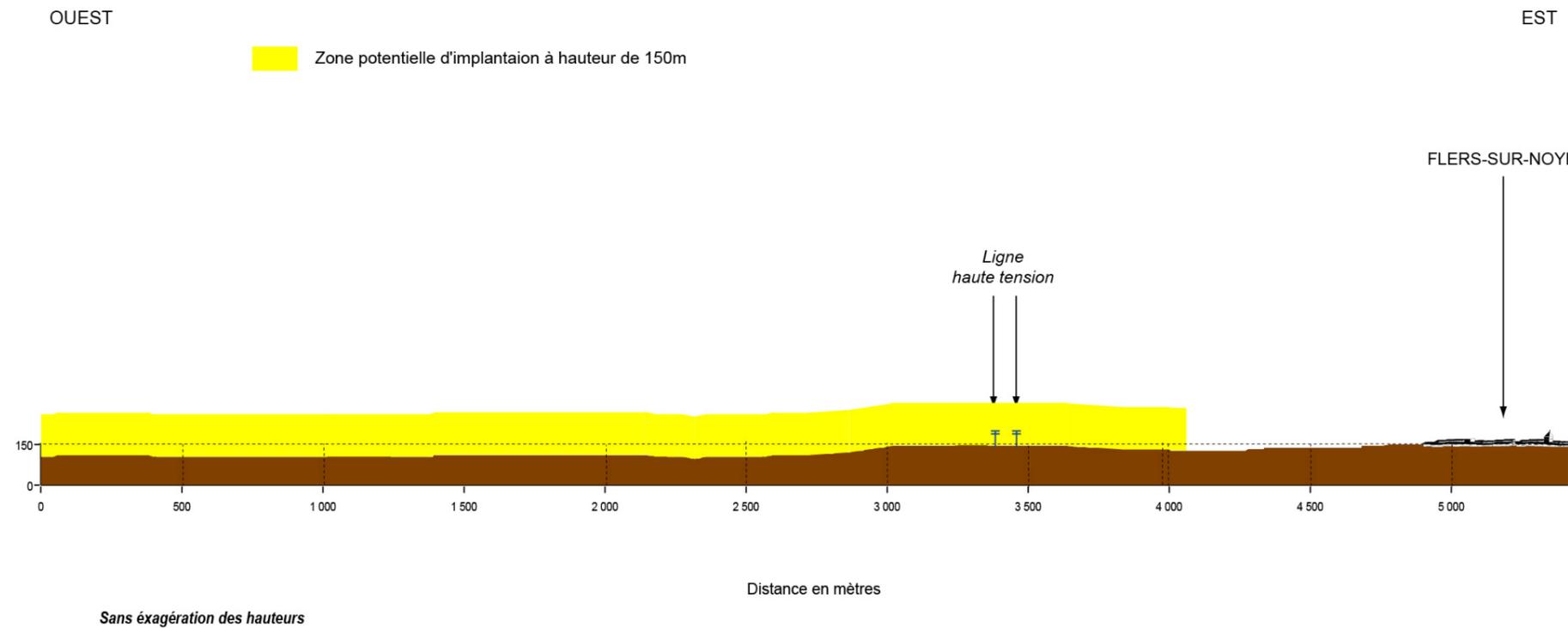


Fig. 98 Vue ouverte vers le sud depuis le nord d'Essertaux, covisibilité entre le château et le projet éolien



Fig. 99 Vue vers le sud-ouest depuis l'entrée nord d'Essertaux sur la route principale RD 920, lecture potentielle du projet éolien en arrière plan

Vues depuis le plateau - Flers-sur-Noye



Coupe 8. Coupe entre Flers-sur-Noye et le site

Le bourg de Flers-sur-Noye se situe sur le plateau à environ **1,5 km à l'est** du site.

Typologie du bourg

Contrairement à ce que laisse penser le toponyme du bourg, la Noye ne passe qu'à 7 km à l'est du village. Flers-sur-Noye est desservi par la RD 1001 et son territoire est limité par l'A16 à l'ouest. Au sud, **la commune compte 2 éoliennes** appartenant au parc existant du Quint (9 éoliennes).

Vues du site éolien

Cf. Coupe 8

Le site se lit en **arrière-plan du bâti** depuis une grande partie du bourg. Les vues les plus ouvertes sur le site concernent l'habitat récent au nord du village (cf. Fig 100). Dans ces vues, le site étudié se lit sur le plateau avec le parc d'Oresmaux localisé au nord. Depuis le sud de Flers-sur-Noye, le projet se lit avec le parc du Quint en premier plan (cf. Fig 102).

Sensibilité du bourg de Flers-sur-Noye

Du fait de sa **proximité au site** étudié (1,5km) et de sa **localisation sur le plateau** avec le parc d'Oresmaux au nord, le parc du Quint au sud, le site étudié à l'ouest (**répartition des parcs éoliens autour du bourg**), la **sensibilité de ce bourg est définie forte**. La **recommandation** est de **porter attention** à la répartition des éoliennes sur le site étudié **lors de la définition du projet**.



Fig. 100 Vue vers l'ouest depuis l'entrée nord de Flers-sur-Noye - Lecture du site étudié sur le plateau



Fig. 101 Centre bourg de Flers-sur-Noye



Fig. 103 Vue ouverte depuis la sortie nord de Flers-sur-Noye - Site en arrière plan du bourg



Fig. 102 Vue ouverte depuis le sud de Flers-sur-Noye sur la RD 1001, lecture directe du projet éolien en cas d'implantation sur la partie est du site



Fig. 104 Vue ouverte vers le nord depuis Fransures, site éolien au premier plan



Fig. 105 Vue vers le nord dans l'axe de la rue en centre bourg de Fransures. Site étudié en arrière-plan du bâti à environ 1 km



Fig. 106 Vue cadrée par le bâti et la végétation depuis l'entrée est de Fransures - Site éolien en arrière plan du bourg à environ 1 km



Fig. 107 Vue ouverte vers le nord depuis la place de Fransures, existence de couloirs visuels en direction du site

Le bourg de Fransures se situe sur la plateau à environ **1 km au sud** du site.

Typologie du bourg

Le bourg est un **village-rue en bordure de plateau** entre les vallées de la Noye et de la Selle. La trame bâtie y est aérée. Le bourg est desservi par la RD109 au sud.

A l'Est, la **commune compte 3 éoliennes** appartenant au parc du Quint (9 éoliennes) localisé à l'est du bourg le long de la RD1001.

Vues du site éolien

Au nord du bourg, les vues sont ouvertes avec lecture du site étudié avec les parcs existants d'Oresmaux et du Quint. Il en est de même depuis l'entrée est du bourg. Depuis cet accès est, la vue sur le site est cependant moins dégagée, avec lecture du bourg et de son couvert végétal en premier plan.

Depuis le centre bourg, des vues s'organisent en fonction du bâti et de la végétation. La rue axée sud/nord en direction du site étudié induit la lecture du site dans l'axe de la rue, dont dans les vues sur l'église.

Enfin depuis le sud de Fransures, les enjeux visuels semblent diminués par la taille imposante des bâtiments agricoles entre lesquels des couloirs visuels en direction du projet peuvent exister (Fig 107).

Sensibilité du bourg de Fransures

Du fait de sa **proximité** au site étudié (< 1 km), de sa position sur le plateau dans l'axe de la rue de l'église, de **l'emprise visuelle est/ouest du site** et de la présence d'**autres parcs éoliens** au nord et à l'est (**répartition des parcs éoliens autour du bourg**), la **sensibilité** est définie **très forte**.

La **recommandation** est de **porter attention** à la répartition des éoliennes sur le site étudié **lors de la définition du projet**.



Fig. 108 Vue ouverte depuis la place de Rogy, site éolien en arrière plan



Fig. 109 Vue ouverte vers le nord depuis la sortie ouest de Rogy sur la RD 109, site éolien au premier plan

Rogy est situé en **bordure de plateau à 1,5 km au sud** du site.

Typologie du bourg

Le bourg s'articule autour de la RD 109 qui descend vers la vallée de la Selle à l'ouest de Rogy. Le bourg s'inscrit au sein d'un **couvert végétal** conséquent qui limite les vues vers l'extérieur du bourg. L'Atlas des Paysages de la Somme définit le bourg comme **site d'intérêt ponctuel**.

Vues du site éolien

Depuis le centre bourg, des vues s'organisent en fonction du bâti et de la végétation. Le **bâti peu dense** autour de la place de Rogy induit des vues plus ouvertes en direction du site étudié en arrière-plan du bourg. De manière générale la proximité avec le bourg entraîne des vues sur le site en arrière plan du front bâti et de la végétation depuis l'ensemble du bourg.

Seule la **sortie ouest** de Rogy offre une **vue directe et ouverte** en direction du site éolien.

Sensibilité du bourg de Rogy

Du fait de sa **proximité** au site étudié (1.5 km), de sa position sur le plateau et de la présence d'un couvert végétal autour du bourg, la **sensibilité est modérée**. La **recommandation** est de **porter attention** à la répartition des éoliennes sur le site étudié **lors de la définition du projet**.

Autres vues depuis le plateau (périmètre rapproché)



Fig. 110 Vue ouverte vers le nord depuis le sud de Saint-Saulfieu sur la RD 1001, site éolien au premier plan



Fig. 111 Vue ouverte vers le sud depuis la sortie sud d'Oresmaux, covisibilité entre le site et le parc d'Oresmaux



Fig. 112 Vue ouverte sur le paysage de plateau depuis la sortie nord-est de Belleuse sur la RD8
Lecture du site dans le prolongement des autres parcs répartis le long de la RD1001.



Fig. 113 Vue ouverte depuis la sortie de L'Hortoy, lecture du site dans la continuité du parc du Quint



Fig. 114 Vue ouverte depuis la sortie de Lawarde, lecture du site dans la continuité du parc du Quint

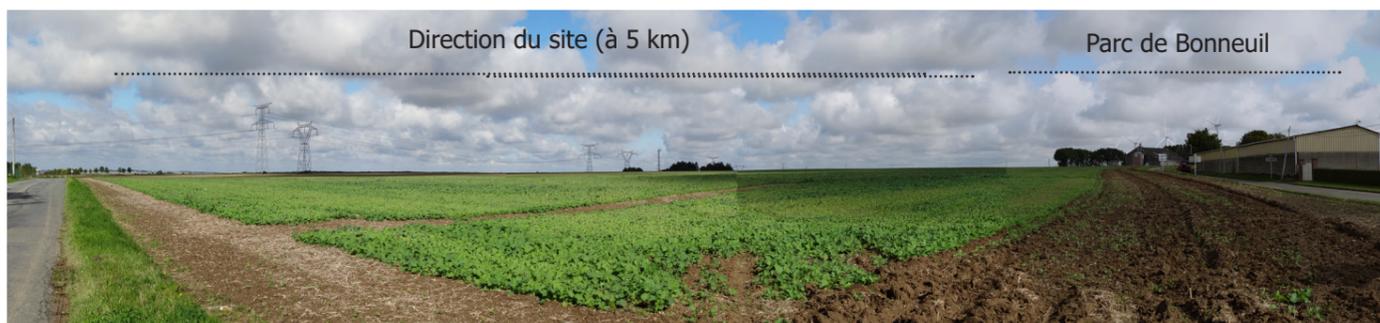


Fig. 115 Vue ouverte depuis la sortie de Bonneuil-les-eaux, lecture du site dans la continuité du parc de Bonneuil



Fig. 116 Vue vers le nord depuis le parvis de l'église de Bonneuil, vue limitée par la végétation

Le bourg de **Saint-Saulfieu**, à **7 km** au nord du site, est lui aussi bâti sur le plateau. Des **vues rapprochées** vers le site s'organisent dès la sortie sud du bourg sur la RD1001 (Fig 110).

De même, la sortie sud d'**Oresmaux** situé à **5 km au nord-est** du site offre des **vues ouvertes** en direction du site éolien ainsi que vers les deux parcs existants d'Oresmaux et du Quint (Fig 111).

Au sud-est du site, les bourgs de **Lawarde et L'Hortoy (à environ 3,5 km du site)** proposent des **vues ouvertes sur le plateau** en sortie de bourgs. Dans ces vues dégagées sur le plateau, **se succèdent les parcs éoliens** construits d'Oresmaux, du Quint, et de Bonneuil-les-Eaux. Le site étudié s'inscrit en arrière-plan du parc du Quint.

Dans ces vues depuis le sud, le site étudié est localisé dans la succession nord/sud des parcs existants, avec les parcs de Bonneuil et du Quint en avant-plan, celui d'Oresmaux en arrière-plan (cf. Fig 115). C'est l'inverse dans les vues depuis le nord.

Depuis le centre bourg de Bonneuil-les-Eaux (Fig 116) la distance, les jeux de relief, et la végétation limite les enjeux visuels.

Belleuse (à environ 6 km au sud-ouest) est un village en limite de plateau, à la bordure des vallées creusées par le ruisseau des Évoissons et la Selle. Les **vues sont ouvertes** notamment depuis la sortie est du bourg (cf Fig. 112). Le site s'inscrit dans une **continuité entre les parcs d'Oresmaux, du Quint et de Bonneuil**.



Fig. 117 Vue partiellement ouverte vers l'est depuis la RD 920 dans l'est du bourg de Conty dans le fond de vallée



Fig. 118 Vue cadrée par le bâti dans le centre-bourg de Conty - Site lisible dans l'axe de la rue principale avec le parc d'Oresmaux



Fig. 119 Vue cloisonnée depuis l'entrée ouest de Conty sur la RD 920.

Le bourg de **Conty** s'étend à environ **2 km à l'ouest** du site. La commune comprend aussi les hameaux de **Wailly** au nord et **Luzières** au sud.

Typologie du bourg

Le bourg de Conty est situé dans la vallée de la Selle à la confluence des Evoissons venant de l'ouest. La vallée de la Selle est axée sud/nord pour rejoindre la vallée de la Somme au nord. Le bourg s'organise autour du **carrefour entre différents axes routiers** de la vallée : RD 8, RD 38 et RD 109 selon un axe nord-sud et RD 920 d'ouest en est. Une attention particulière sera portée à ce bourg qui dispose d'une **Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine** (AVAP) pour ses nombreux lieux et monuments patrimoniaux (cf. partie relative au patrimoine).

Vues du site éolien

Cf. Coupe 9, 10, 11 et 12

Il s'agit d'un bourg qui s'étend en fond de vallée ainsi que sur le versant ouest de la vallée de la Selle, les enjeux visuel sont donc dépendants de la position de l'observateur au sein du bourg.

Depuis le **centre-bourg** et le fond de vallée les **vues sont majoritairement cloisonnées** par un bâti dense et par la végétation qui s'ajoutent au rôle du relief (Fig. 117 à 119). Des **ouvertures entre le bâti** du bourg avec **lecture du site sur le plateau en arrière-plan** sont cependant **possibles**, c'est le cas depuis la rue principale.

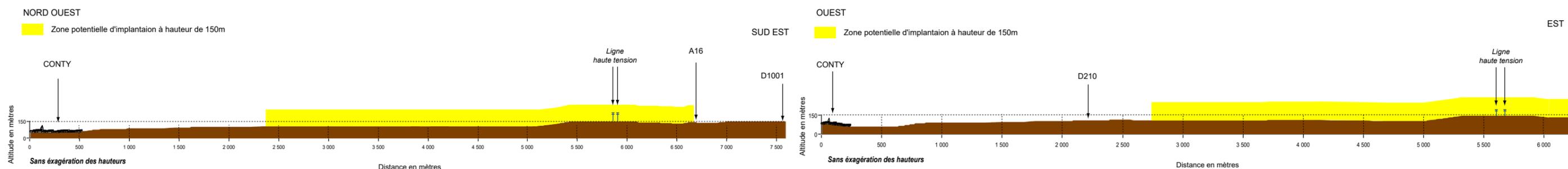
Depuis des **positions plus élevées** telles que les lotissements au sud ou les entrées nord, **les vues sont ouvertes vers le plateau et vers le site étudié** (cf Fig. 120 à 123).

Enfin depuis les hameaux de **Wailly et Luzières**, un bâti aéré et une faible densité de végétation permettent des **vues ouvertes sur l'ensemble du site** qui se lit sur le plateau dans la continuité du parc éolien d'Oresmaux depuis Wailly.

Sensibilité du bourg de Conty

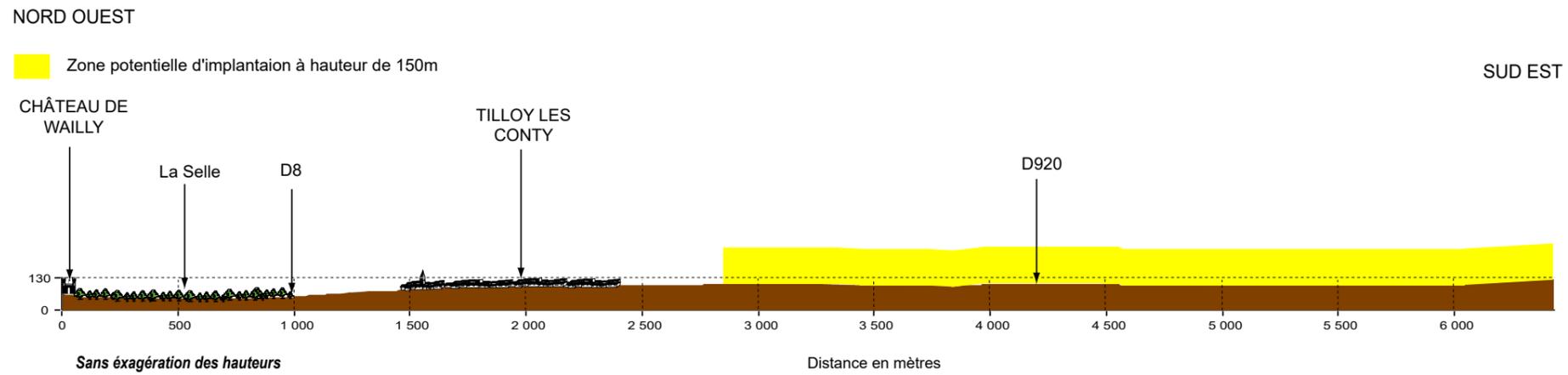
Par la mise en **valeur patrimoniale**, la **proximité** au site et l'implantation sur le versant ouest de la Selle, la **sensibilité** liée au bourg de Conty est estimée **très forte pour le secteur Ouest** du site plus proche de la vallée. La **sensibilité** est **moindre** pour le **secteur Est** du site le long de l'autoroute qui est plus en recul de la vallée (**sensibilité modérée**).

La **recommandation** est de **porter attention** à la répartition des éoliennes sur le site étudié **lors de la définition du projet**.



Coupe 9. Vues depuis la vallée à Conty (bas du bourg en fond de vallée)
Illustration des vues depuis la vallée sur le site

Coupe 10. Vues depuis la partie haute de Conty (près du collège)
Illustration des vues depuis le versant ouest de la vallée de la Selle



Coupe 11. Vue sur le site depuis le château de Wailly (MH) à l'ouest de la vallée de la Selle



Fig. 120 Vue cloisonnée par la végétation sur le plateau depuis les nouveaux lotissements au sud de Conty



Fig. 122 Vue ponctuellement ouverte sur la vallée depuis l'entrée nord de Conty sur la RD 38
Vue vers l'est - Site éolien en arrière plan à 3km



Fig. 121 Vue ouverte sur la vallée depuis la Blanche Voie au nord-ouest de Conty
Covisibilité entre l'église de Conty, le site étudié et les parc d'Oresmaux et du Quint



Fig. 123 Vue vers l'est depuis la sortie est de Luzières
Site éolien en arrière plan à 2.5km

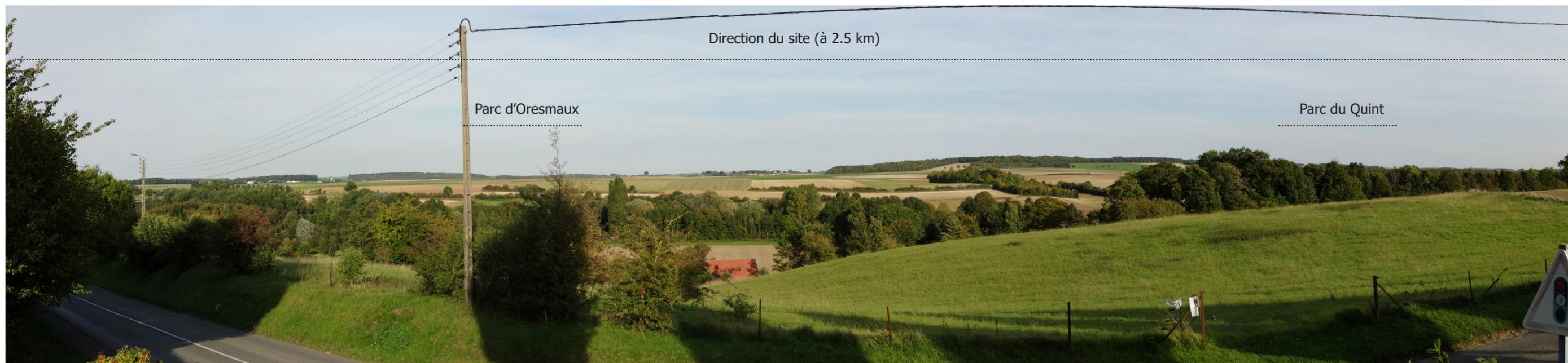
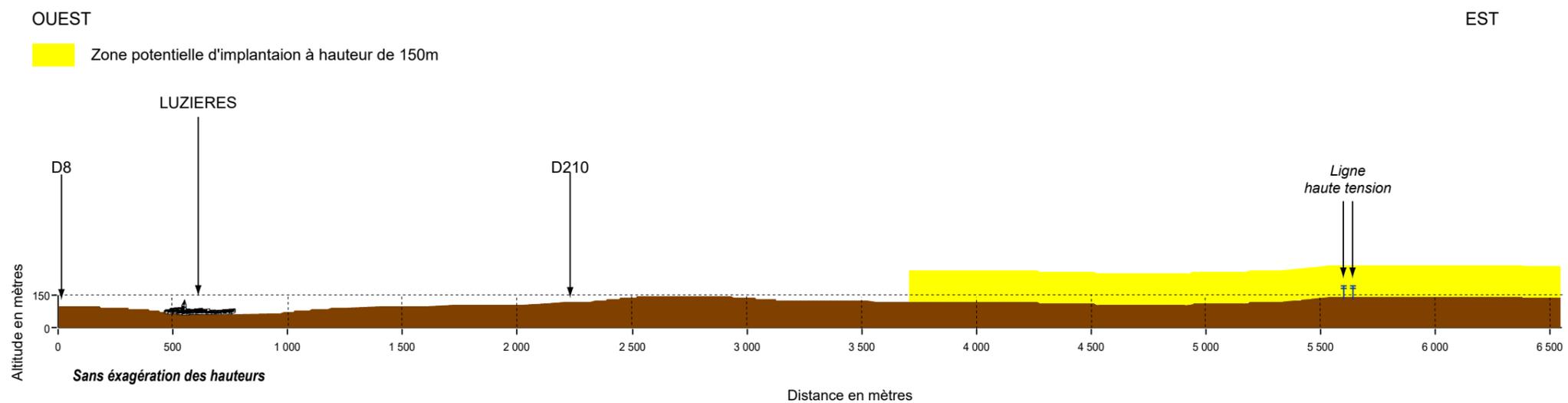
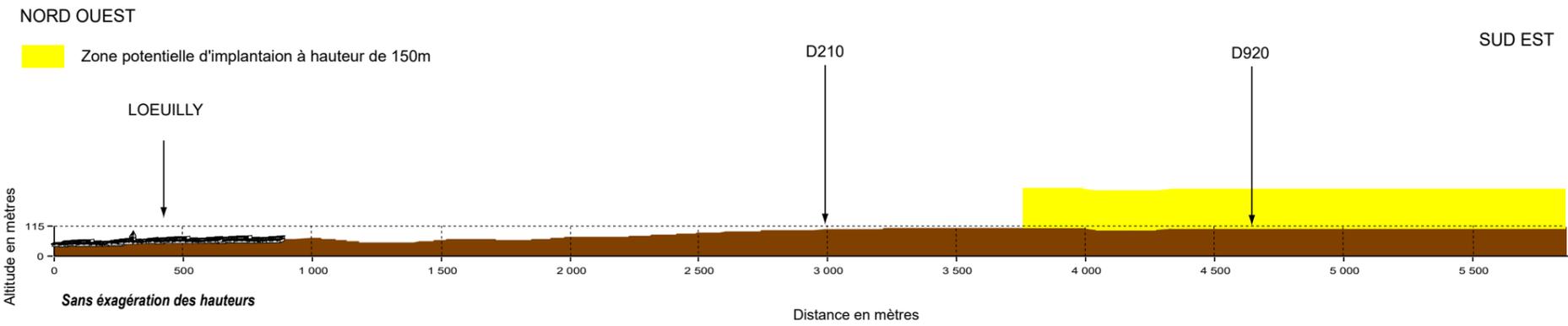


Fig. 124 Vue ouverte vers l'est sur l'ensemble du site depuis le lotissement au sud de Conty - Illustration des vues depuis l'entrée sud de Conty sur la RD8.



Coupe 12. Vues depuis la vallée à Luzières - Illustration des vues depuis la vallée de la Selle vers le site



Coupe 13. Vue sur le site depuis Loeuilly, illustration des vues depuis la vallée de la Selle

Le bourg de Loeuilly se situe en fond de vallée à environ 4 **km au nord-est** du site.

Typologie du bourg

Le bourg s'organise en fond de vallée humide où l'eau affleure dans de nombreux lieux. Il s'agit d'un village qui s'est développé au bord de l'eau puis le long de la RD 8 au cœur de la vallée de la Selle. Le centre bourg s'adosse au versant est de la vallée et est tourné vers l'ouest sur la vallée.

Vues du site éolien
Cf Coupe 13

Le bourg se situe en fond de vallée au sein d'un couvert végétal important (cf Fig 125). Les vues sont majoritairement fermées depuis Loeuilly.



Fig. 125 Vue ouverte vers le sud depuis la RD 210 - Bourg de Loeuilly dans la vallée - Site non situé dans l'axe de vue

Sensibilité du bourg de Loeuilly

Du fait de l'implantation en **fond de vallée** au sein d'un couvert végétal dense, la sensibilité au bourg de **Loeuilly** est **faible**.